

Comité consultatif en environnement



APPEL DE CANDIDATURES

L'implication citoyenne vous intéresse et vous désirez être consulté et faire valoir votre expertise dans un ou plusieurs champs de compétences en matière d'environnement ? La Ville de Val-d'Or invite ses citoyens à manifester leurs intérêts à participer au comité consultatif en environnement.

Par leur participation, les bénévoles contribuent à enrichir la réflexion des élus municipaux et favorisent la mise en place de mesures qui permettront de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population de la Ville de Val-d'Or.

Le mandat des citoyens impliqués dans ce comité est d'une durée de deux années et est renouvelable au maximum trois fois.

Pour les rencontres, le comité siège en séance régulière au moins 4 fois par année aux jours qu'il fixe. Le conseil, le président ou deux membres du comité peuvent convoquer une rencontre spéciale en faisant une demande verbale ou écrite au secrétaire du comité.

Le comité est composé d'un conseiller municipal, d'un fonctionnaire, d'un secrétaire et de sept (7) citoyens, citoyennes.

MANDAT DU COMITÉ

Le Comité consultatif en environnement (CCE) est mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et faire des recommandations sur toutes demandes qui lui sont soumises en matière d'environnement et sur tout dossier relatif à la qualité du milieu et à la protection de l'environnement.

- Donner des avis, suggérer des orientations et des pistes de solutions en lien avec certains dossiers ou enjeux soumis au CCE ;
- Étudier et formuler des recommandations au Conseil de Ville portant sur toutes demandes, notamment sur la protection de l'eau, de l'air, des sols et la conservation des milieux naturels;
- Formuler des avis et des recommandations lorsque de nouveaux projets de développement sont soumis au Comité consultatif en urbanisme (CCU) ;
- Voir au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'environnement, à la protection des espaces verts et des arbres, au maintien des corridors vert, des berges, des plans d'eaux, des rivières et des milieux humides, à l'intégrité des milieux protégés ou fragiles;

Pour y participez, les citoyens et citoyennes de plus de 16 ans doivent transmettre leur candidature à candidature.cce@ville.valdor.qc.ca, au plus tard le 21 juin à 17 : 00, par le biais d'un CV en y indiquant le champ de compétence qui les caractérise.

Bonne chance à tous!

